
Fonction de personne ressource adaptation scolaire et handicap.

Bilan annuel 2015-2016

Fiche de poste :

1. La fonction de personne ressource ASH recouvre les missions :

- D'accompagnement et d'information des familles.
- De suivi et de diffusion de l'information relatifs aux adaptations des élèves à besoins éducatifs particuliers de l'établissement.
- De conseil et d'information auprès des enseignants pour promouvoir la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- De conception et de promotion d'outils favorisant les adaptations scolaires.
- De coordination des différents partenaires.

2. Moyens :

0.5 I.M.P.

Dotation (maintien) d'un ordinateur pour les besoins de la fonction.

Bilan des actions de l'année 2015-2016:

1. Accompagnement et information des familles.

Ma fonction commence à être connue et reconnue par les parents d'élèves notamment grâce aux professionnels paramédicaux et par le bouche-à-oreilles. La sollicitation de cette mission est croissante au fur et à mesure de l'année. Soutenir, guider et accompagner les parents me semblent nécessaire, mais il faut trouver le bon positionnement entre les différents partenaires pour avoir une position juste vis-à-vis des parents, des autres personnes et de l'institution.

1.1. *Actions faites ou mises en place :*

- 1.1.1. Prendre des informations complémentaires auprès des parents lorsque cela est nécessaire ou sur sollicitation des collègues afin de permettre la mise en place des adaptations scolaires.
- 1.1.2. Informer les associations locales de parents d'élèves sur la fonction occupée.
- 1.1.3. Donner des informations aux parents ou faire le lien entre les parents, les personnes et les structures pour favoriser la mise en place d'adaptations scolaires.

- 1.1.4. Expliquer aux parents les adaptations mises en place ou potentiellement réalisables selon les besoins de l'élève et les moyens de l'établissement.
- 1.1.5. Coordonner les différents acteurs autour de l'élève et ses parents pour favoriser l'élaboration de projet (PPS) ou la mise en place d'adaptations scolaires.
- 1.1.6. Assurer la visibilité et l'information sur les troubles « dys » lors des réunions de rentrées (6^{ème}), lors des réunions parents-professeurs, et lors de l'accueil des parents de CM2.
- 1.1.7. Démarcher des partenaires (INPES, associations, etc.) pour avoir de la documentation pour les parents sur divers troubles.

1.2. Temps passé pour cette mission

Temps passé : environ 10h répertoriées

1.3. Ce qui serait à améliorer

Cette mission nécessite de faire circuler l'information entre les différents acteurs afin qu'il n'y ait pas de porte-à-faux entre les différentes personnes. La coordination est nécessaire pour qu'il y ait une cohérence entre tous au bénéfice des élèves et des adaptations scolaires.

Il est important que je fasse circuler les informations nécessaires, mais aussi que je dispose des informations. Il est donc nécessaire d'être en lien plus étroit avec l'enseignant référent et d'être invité aux ESS (quand il y a nécessité de la mise en place d'adaptations scolaires) afin de pouvoir faire le lien avec les parents selon les besoins.

1.4. Projets pour l'année prochaine.

- 1.4.1. Poursuivre la démarche d'information auprès des parents lors de leurs venues au collège (réunions de rentrée 6^{ème}, réunion parents-professeurs, etc.).
- 1.4.2. Répondre aux sollicitations des parents selon leurs besoins (adaptations scolaires, troubles, coordination, etc.).
- 1.4.3. Rechercher de la documentation (brochure) à l'intention des parents pour tous les troubles fréquemment présents dans le cadre scolaire.

2. Diffusion de l'information relative aux adaptations des élèves à besoins éducatifs particuliers de l'établissement à intention des personnels.

Cette mission est très importante surtout en début d'année afin que tous les acteurs puissent disposer des informations nécessaires à la mise en place réelle et concrète des adaptations scolaires.

2.1. Actions faites ou mises en place :

- 2.1.1. Mise à jour des informations concernant les adaptations scolaires pour les élèves identifiés comme étant à besoins éducatifs particuliers.
- 2.1.2. Informer et conseiller les professeurs principaux pour la mise en place des PAP et autres projets d'adaptations.
- 2.1.3. Elaboration d'un guide pour les enseignants.
- 2.1.4. Faire suivre les informations pour les élèves concernés par le dispositif TSL du lycée de Fécamp.

2.2. Temps passé pour cette mission

Temps passé : environ 5 à 6 h répertoriées.

2.3. Ce qu'il serait à améliorer

Pour être plus efficace, il semble nécessaire de trouver un moyen plus opérationnel et non chronophage d'informer et aider pour à la mise en place des adaptations scolaires. Il me semble souhaitable d'élaborer un cadre pour les professeurs principaux avec un bilan et une régulation à l'issue des conseils de classe. Il faut que je formalise un tel cadre avec un exemplaire pour le professeur principal et un exemplaire à mettre dans le classeur de la classe, dans le but de faire un bilan des adaptations mises en place à la fin de chaque période.

2.4. Projet pour l'année prochaine.

- 2.4.1. Élaborer un cadre simple, opérationnel et non chronophage pour la mise en place et la régulation des adaptations scolaires.
- 2.4.2. Mettre à jour la base de données concernant les adaptations scolaires et les besoins des élèves qui en ont la nécessité.
- 2.4.3. Faire suivre l'information relevée au travers du document à élaborer.
- 2.4.4. Faire suivre l'information et rendre visite aux élèves du dispositif TSL du lycée de Fécamp.
- 2.4.5. M'impliquer personnellement en tant que professeur disciplinaire et professeur principal dans une classe avec des groupes de compétences, afin de favoriser la mise en place réelle des adaptations scolaires pour ces élèves.

2.4.6. Élaborer et tester un projet de classe en tant que professeur principal prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

2.4.7. Suivre plus particulièrement certains élèves qui ont des adaptations spécifiques mises en place cette année (ordinateur adapté).

3. Conseils et informations auprès des enseignants pour promouvoir la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cet axe est l'un des axes prioritaires de ma fonction et légitime mon rôle dans la mesure où les collègues n'ont pas eu de formation spécifique sur ces thématiques. Cet axe informatif prend en compte les aspects génériques (explication des troubles) et les aspects spécifiques (pour tel ou tel élève ou bien pour telle ou telle matière). Cependant, il est nécessaire de ne pas dépasser le cadre informatif, car chaque collègue a sa liberté pédagogique.

3.1. Actions faites ou mises en place :

3.1.1. Discussion, information et conseil auprès des enseignants sur les adaptations scolaires.

3.1.2. Elaboration d'un livret pour les enseignants.

3.1.3. Tenir à jour un blog informatif sur le site du collège.

3.1.4. Créer, alimenter et tenir à jour un pupitre avec de la documentation sur les troubles et les adaptations scolaires en salle des professeurs.

3.1.5. Solliciter et proposer une formation continue pour l'année prochaine à l'intention des enseignants.

3.2. Temps passé pour cette mission

Le temps passé est très diffus selon les sollicitations.

Temps passé estimé : environ 10 h

3.3. Ce qui serait à améliorer

Durant cette année, je me suis contenté de répondre aux sollicitations et de proposer des documents via le présentoir et le blog. Or, il me semble nécessaire d'aller plus loin et de faire un pas vers les collègues. Il pourrait être intéressant de proposer des mini-modules de formation en interne sur un thème précis à certains moments de l'année afin de toucher plus de monde et proposer une formation continue sur le long cours, sur des thèmes concrets (par exemple :

explication d'un trouble, utilisation de la barrette scanner, utilisation de l'ordinateur, intérêt des cartes heuristiques, mise en page adaptée de document, etc.)

3.4. Projets pour l'année prochaine.

- 3.4.1. Informer et conseiller les enseignants sur les troubles et les adaptations scolaires
- 3.4.2. Tenir à jour le présentoir en salle des professeurs
- 3.4.3. Tenir à jour le blog sur le site du collège
- 3.4.4. Animer des mini-modules (1 ou 2 par trimestre) sur une thématique concrète et sur une durée courte.
- 3.4.5. Co-animer une formation continue locale pour pouvoir la reprendre et l'approfondir par la suite.

4.- Conception et promotion d'outils favorisant les adaptations scolaires.

Par-delà les conseils, il me semble important d'aider les collègues en leur apportant des outils pour la mise en place des adaptations scolaires. Pour que les collègues puissent mettre en place des adaptations pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, il me semble nécessaire de les y aider et de proposer des outils accessibles, simples, pertinents, efficaces et non chronophages.

4.1. Actions faites ou mises en place :

- 4.1.1. Création d'une macro permettant la mise en forme simplifiée de documents dactylographiés.
- 4.1.2. Mettre en place une solution informatique d'aides pour certains élèves
- 4.1.3. Former et informer les enseignants et AESH sur ces aides.

4.2. Temps passé pour cette mission

Temps passé : environ 22 h répertoriées.

4.3. Ce qui serait à améliorer

Mettre en place des aides est certes nécessaire, mais le manque de communication sur celles-ci n'aide pas à leur utilisation. Il faudrait davantage communiquer et présenter ces aides ainsi que leur intérêt. De plus, il ne faut pas uniquement créer des aides et outils, mais permettre la diffusion d'outils déjà créés. L'axe « communication » est à valoriser.

4.4. Projets pour l'année prochaine.

- 4.4.1. Mettre en place un troisième ordinateur adapté au service des élèves
- 4.4.2. Former les AESH et les enseignants à ces outils.
- 4.4.3. Sélectionner et former d'autres élèves pour lesquels la solution informatique adaptée serait une aide et une compensation.
- 4.4.4. Promouvoir la notion de « mise en page adaptée de documents » (principes, outils, méthode, etc.) ainsi que l'utilisation des cartes heuristiques.
- 4.4.5. Développer l'utilisation des barrettes-scanner pour numériser les documents des élèves et leur transmettre via Arsene76 (en lien avec la classe de 5^{em} « groupe de compétences » et les besoins spécifiques de certains élèves).
- 4.4.6. Développer le partenariat avec la bibliothèque sonore pour favoriser l'utilisation des livres audio comme moyen d'adaptation scolaire, notamment pour la lecture des œuvres littéraires.
- 4.4.7. Maintenir ma formation et une veille sur des aides possibles.

5. - Coordination des différents partenaires.

Cette année est la première année de ma prise de fonction. Il était donc nécessaire de la faire connaître (reconnaître) et de créer des partenariats. Il a été nécessaire d'entrer en contact avec diverses personnes et structures afin d'introduire ma fonction dans le système des aides aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

5.1. Actions faites ou mises en place :

- 5.1.1. Prise de contact et prises d'informations auprès de personnes-ressources ASH locales : dans le lycée de secteur, dans un collège avoisinant (St Romain) et auprès d'une collègue responsable d'une classe TSL sur Le Havre.
- 5.1.2. Prise de contact et prises d'informations auprès des professionnels paramédicaux locaux : centre référent du Havre (réseau ESOPE), centre référent de Rouen (via une psychologue), orthophonistes (Goderville & Bretteville du Grand Caux), ergothérapeute, neuropsychologue (Goderville), psychomotricienne (Goderville).
- 5.1.3. Prise de contact et d'informations auprès d'associations en lien avec les adaptations scolaires : FFdys, GPS des dys, AFEP (association française des enfants précoces), FUSO66 (responsable de la solution informatique « ordyslexie), adhésion au groupe d'échange « dyscussion parents professeur » sur Facebook, participation à la création d'une association d'enseignants spécialisés.

5.1.4. Prise de contact et entretien avec l'enseignant référent et une enseignante du Rased de Fécamp.

5.1.5. Mise en réseau avec la bibliothèque sonore du Havre.

5.2. Temps passé pour cette mission

Temps passé : environs 5 à 6 h répertoriées.

5.3. Ce qui est à améliorer

Cet axe a été important cette année de prise de fonction, mais il me semble important de dépasser la simple prise de contact pour créer un véritable réseau. Cela nécessite un échange réciproque entre moi-même et ces divers interlocuteurs afin de créer une dynamique et un échange pour faire circuler l'information, pour se former au quotidien, pour échanger. Il y a toute une dynamique à créer pour développer une culture locale de prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Je pense également qu'il faudrait augmenter et améliorer le lien avec les fédérations locales de parents d'élèves.

Enfin, je pense également qu'il faut renforcer les liens « institutionnels » notamment avec les écoles primaires du secteur et avec l'inspectrice du primaire.

5.4. Projets pour l'année prochaine.

5.4.1. Développer les liens avec les écoles primaires par le biais des directeurs d'école afin de faire connaître ma fonction et recevoir des informations sur les aménagements déjà mis en place pour des ex-élèves arrivant en 6ème.

5.4.2. Informer l'inspectrice du premier degré de mon rôle.

5.4.3. Ré-informer les fédérations de parents d'élèves sur ma fonction et mes missions

5.4.4. Créer une dynamique avec les professionnels paramédicaux (échange d'informations sur les élèves, conseils sur les aménagements) et les impliquer peut-être dans la formation locale.

5.4.5. Créer un réseau entre les personnes-ressources locales par le biais de l'association des enseignants spécialisés qui devrait être créée en 2016-17.

5.4.6. Créer des échanges de pratique avec le collège de Saint-Romain et le collège Montesquieu du Havre disposant d'une classe TSL.

5.4.7. Maintenir le contact avec les associations et leurs manifestations et être un relais interne.



Bilan global

Il me semble que j'ai rempli la mission qu'il m'a été fixée à travers ma fiche de poste. Cela représente une charge horaire réelle d'environ 43h (pour 18h indemnisées). Mes missions évoluent progressivement dans le temps et ma fonction commence à être connue et reconnue par les divers acteurs gravitant autour des élèves à besoins éducatifs particuliers. Je pense que l'année 2016-17 va voir encore mes actions évoluer. Il faudra trouver un juste équilibre entre les différents axes de mes missions ainsi que l'aide pour les collègues, les élèves et leurs familles.

En plus de ces missions, j'ai participé à des formations sur mon temps libre : journée des dys du 10 novembre 2015 à Dieppe, conférence organisée par l'AFEP le 05 février 2016, conférence du Dr POUHET sur les troubles « dys » le 05 mars 2016, ateliers du CANOPE du Havre sur les adaptations scolaires le 04 mai 2016.

Cette première année d'expérience de personne ressource ASH confirme mes convictions sur l'importance de ce rôle. Cependant, je ressens encore beaucoup de freins qu'il faudra progressivement lever pour pouvoir encore mieux favoriser la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers et des aménagements nécessaires, pour tendre vers une équité de chance réelle d'accès aux connaissances.

Cette expérience confirme également mon envie d'approfondir mes connaissances en la matière en m'inscrivant au Master 2 « besoins éducatifs particuliers » à Rouen et en participant aux formations d'initiatives nationales selon les thèmes proposées (B.O. non encore paru à ce jour).